



**CONSEIL COMMUN DE LA FONCTION PUBLIQUE**  
**Séance du 14 avril 2015 - Déclaration liminaire de la CGT**  
**Baptiste Talbot**

Madame la Ministre,

Cette séance du Conseil commun se tient quelques jours après la journée d'action unitaire interprofessionnelle du 9 avril.

Cette journée a permis à des centaines de milliers de salariés du privé et d'agents du public de manifester leur rejet commun de la politique d'austérité ainsi que leur exigence partagée d'une réorientation dans le sens du progrès social.

Pour de nombreux agents de la Fonction publique, le 9 avril a ainsi été l'occasion de réaffirmer leurs revendications en matière de développement de l'emploi public, de financement du service public, d'augmentation de la valeur du point, de revalorisation des carrières, de refonte de la grille, de renforcement des garanties statutaires.

A travers ces revendications, c'est un attachement fort aux missions de la Fonction publique qui s'est de nouveau manifesté, une Fonction publique devant être au service des besoins de la population et du développement économique.

C'est cette conception de la Fonction publique qui conduit les personnels à contester les effets délétères des réformes en cours et à venir : revue des missions publiques, MAP, projet de loi Santé, réforme territoriale, pour ne que citer les principales. Dans la Fonction publique hospitalière, cela se concrétise par un plan de plus de 2 milliards de coupes budgétaires sur 3 ans, soit l'équivalent de 22 000 emplois. A l'Etat, c'est la poursuite des suppressions de postes dans les ministères dits non-prioritaires. La cure d'austérité conduit aussi à la remise en cause d'un nombre croissant d'accords sur la réduction du temps de travail dans les versants territorial et hospitalier.

Les récentes élections départementales ont été l'occasion d'une nouvelle condamnation incontestable de la politique gouvernementale, et particulièrement de son volet relatif à l'action publique. Elles ont aussi confirmé que le rapport de force politique continue d'évoluer au bénéfice de l'extrême droite, situation plus qu'inquiétante dans laquelle le gouvernement porte une responsabilité importante.

Pour la CGT, la rupture avec les politiques d'austérité est la seule voie pour faire sortir le pays de l'impasse économique, sociale et politique dans laquelle il se trouve.

Alors que l'austérité est partout en échec, que d'autres pays en tirent les conclusions qui s'imposent, il est plus que temps que la France renoue avec le progrès social qui est la condition d'une démocratie de plein exercice.

A ce propos, la CGT veut vous dire sa forte préoccupation quant aux conditions d'exercice de la démocratie sociale dans la Fonction publique.

Notre organisation relève une nouvelle fois que les différentes réformes engagées en matière d'action publique ont pour caractéristique commune, entre autres, de ne faire l'objet d'aucun processus sérieux de négociation. Le taux de participation aux dernières élections professionnelles est un indicateur très préoccupant. Nous dénonçons en la matière la mauvaise volonté de trop nombreux employeurs publics et la priorité donnée aux aspects financiers, au détriment des conditions démocratiques permettant d'assurer un haut niveau de participation.

Dans ce champ de la démocratie sociale, l'Etat donne lui-même un bien mauvais exemple en faisant passer au forceps le projet de réforme de la charte de déconcentration. Les missions de préfiguration des métropoles et des régions fusionnées s'illustrent elles aussi par la faiblesse, quand ce n'est pas l'absence, de prise en compte du point de vue des agents et de leurs représentants syndicaux.

Le matraquage des agents grévistes de la métropole de Lyon ordonné par Gérard Collomb le 23 mars démontre, certes à l'extrême, que les conditions d'un dialogue social constructif sont bien loin d'être réunies dans l'ensemble de la Fonction publique.

Considérant leur ampleur, les réformes en cours doivent impérativement faire enfin l'objet de véritables négociations, en donnant la parole à l'ensemble des acteurs concernés, dont les organisations syndicales des personnels.

Madame la Ministre, la CGT le réaffirme : ce gouvernement fait fausse route tant sur la méthode que sur le fond.

L'examen à venir de la loi dite de déontologie dans la Fonction publique et la négociation Parcours professionnels carrières rémunérations peuvent être l'occasion d'opérer les changements d'orientation indispensables.

C'est dans un état d'esprit offensif que la CGT aborde ces échéances, pour porter avec les personnels et dans l'unité la plus large possible les exigences rappelées au début de cette intervention, en matière d'emploi, de rémunération, de garanties statutaires et de conditions d'exercice de nos missions, au service de l'intérêt général.